



DP Cadres Région Lorraine DÉCLARATION du 10 novembre 2016

Monsieur le Président,

La nouvelle est tombée en milieu de semaine dernière par la direction régionale de la SNCF, d'ici le 19 décembre, de grands changements seront à prévoir sur la ligne 14 Nancy-Merrey.

En effet, à partir de cette date, les trains ne circuleront plus sur cette ligne, de Xeuilley à Vittel. Il faudra donc compter un trajet de deux heures en bus.

Cette décision est antinomique avec

« RAPPROCHONS-NOUS » : LA NOUVELLE SIGNATURE DU GROUPE SNCF

dévoilée au grand public le 9 novembre, au travers d'un spot de publicité diffusé sur les chaînes de télévision et les réseaux sociaux.

D'après le temps réel N° 87 « Rapprochons-nous » vise à positionner SNCF comme un opérateur de confiance et à souligner son rôle d'intégrateur de mobilité dans un contexte de concurrence ouverte et mouvante, voire agressive.

L'objectif est aussi de rapprocher les personnes, faciliter la vie économique des entreprises, entretenir un lien de confiance avec ses clients, en investissant chaque jour dans l'avenir du transport.

Depuis quelques jours, c'est le CRT qui a également disparu du paysage. Certes des flyers ont été distribués pour nous informer du changement mais aucun mode opératoire quant à la nouvelle façon de procéder.

Pouvez-vous nous préciser pourquoi faut-il mettre l'expéditeur sur les enveloppes ?

La mise en place éventuelle du forfait jour est au cœur de l'agenda social. Le forfait Jour sera une révolution dans l'application du calcul du temps de travail. L'Unsa

UNSA Ferroviaire Lorraine :
Gare de Metz - Porte F- ☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
Villa Saint Jean - NANCY
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



ferroviaire qui s'est engagée dans les négociations est particulièrement vigilante sur le sujet et s'est mise en alerte.

Les risques sont grands qu'un mauvais calibrage de la charge de travail ne dégrade passablement les conditions de travail, sans récupération possible. L'Unsa ferroviaire s'attachera à obtenir les garanties nécessaires à des conditions de travail de haut niveau, dans l'intérêt de tous.

Dans un contexte délicat pour la restauration des cheminots, l'entreprise, après avoir signé un accord « Tickets restaurants » négocié et validé par l'UNSA-Ferroviaire, prévoyait initialement une mise en application au 1er octobre 2016.

L'appel d'offre lancé par la SNCF pour leur mise en place a fait l'objet d'un référé précontractuel.

L'UNSA-Ferroviaire déplore ce contretemps préjudiciable aux agents éligibles, dont l'attente est très forte sur le sujet.

Pouvez-vous nous fournir un listing agents à jour suite à la création des ESV ?

Un autre sujet celui de la mutuelle d'entreprise est reporté à l'agenda social de 2017, avez-vous des informations à nous apporter sur ce dossier ?

A quelques jours de la date d'anniversaire du déraillement du TGV d'Ekwersheim et à l'occasion de la cérémonie du 14 novembre qui se tiendra sur les lieux de l'accident, nous ne pouvons terminer notre déclaration sans une nouvelle fois exprimer tout notre soutien aux familles des victimes de ce dramatique accident.

Je vous remercie

